

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA DENV  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
BP 3718  
98 846 NOUMEA CEDEX

*Nouméa, le* 14 Novembre 2012

*N/Réf.* : TEC/12/FP

*V/Réf.* : courrier DENV du 30/10/12

**Objet : Réponse au courrier du 30/10/12 sur la recherche de plantes de substitution à l'espèce  
*Phragmites Australis* en technique de rhyzocompostage**

**Affaire suivie par :**

Monsieur le Directeur,

Comme suite à la réception de votre courrier du 30/10/12 et de la réunion avec vos inspecteurs des installations classées, ce jour sur le sujet en objet, nous vous proposons les actions suivantes :

- Poursuite des études et tests (analyses à faire régulièrement : siccité, MO, MM) concernant les plantes *Bolboschoenus F.* et *Vétiver* sur les STEPs que nous exploitons (Goro, Boulari, Rivière Salée et Port Autonome) car nous n'avons pas encore suffisamment de résultats pour statuer sur l'efficacité réelle par rapport au *Phragmites A.* et la meilleure des plantes à retenir,
- Engagement de notre part à demander à nos clients qui ont encore des *Phragmites A.* (Vale NC et Port Autonome) d'éliminer ces roseaux dans les meilleurs délais et de vous transmettre un échéancier acceptable.

Nous avons contacté ces deux clients par téléphone ce jour et en fonction des contraintes techniques associées à l'évacuation des lits (30% siccité pour l'ISD Gadji et exploitation), nous sommes partis sur les échéances suivantes :

- Lits de Vale NC : fin Mai 2013,
- Lits du Port Autonome : fin décembre 2012.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Responsable d'Agence Usines,